En "thermes" d'infos

4ème édition, juillet 2016

Chères Cransacoises, Chers Cransacois,

Avant de laisser la plume à mes collègues qui vous donneront quelques informations sur l'activité municipale, je souhaitais au préalable insister sur certains points particuliers qui méritent que l'on s'y arrête un instant.

En effet, j'entends certaines remarques, je lis les courriers signés ou plus rarement anonymes qui me sont adressés me faisant part, qui de l'état des routes, qui de « l'abandon » du cimetière, qui de la recrudescence des incivilités…Autant de signes révélateurs qui traduisent pour nous toutes et tous des inquiétudes, des angoisses, des questionnements et peut-être un ras-le-bol général…

Aucune Commune de notre strate n'échappe à de telles manifestations, ni aucun Maire à de tels propos. Ce n'est certes pas rassurant pour autant…

Je vous communique ci-après quelques éléments d'information et de réflexion de façon à vous permettre de mieux appréhender la situation à partir de quelques exemples essentiels de la vie de notre cité thermale.

La voirie

Personne ne peut se réjouir de rouler sur des routes qui sont, pour certaines, en mauvais état et qui peuvent générer un risque en termes de sécurité. Notre réseau routier cransacois représente une trentaine de kilomètres ; son entretien constitue une lourde charge qu'il faudrait réussir à échelonner sur plusieurs exercices. Ce principe est toutefois difficile à tenir car le budget routier est souvent la variable d'ajustement, c'est-à-dire celui qui est ciblé et souvent transféré sur un autre chapitre pour faire face à des dépenses imprévues ou qui doit être réduit pour atténuer les frais de fonctionnement.

Cette année, nous avons fait le choix de consacrer près de 100 000€ à l'amélioration de certains axes routiers jugés prioritaires, mais les besoins réels s'élèvent à un niveau bien plus important ; cette décision représente néanmoins un investissement significatif.

Le cimetière

Plusieurs remarques ont été formulées au sujet de l'entretien du cimetière.

Notre cimetière est très étendu et comporte un nombre de plus en plus important de tombes abandonnées dont la Commune assume la charge. Il est de plus très escarpé rendant difficile son accès et son entretien. Par ailleurs, une pluviométrie exceptionnelle depuis plusieurs mois contribue à compliquer les tâches de nettoyage et d'entretien.

Le cimetière fait partie de l'entretien général de la Commune et son état ne peut pas nous satisfaire bien évidemment. Cependant, il appartient aussi à chaque famille de veiller à l'entretien du tour immédiat de la tombe familiale de façon à éviter la propagation des herbes, ce qui serait déjà un point d'amélioration non négligeable.

Auparavant, nous utilisions des produits phytosanitaires qui permettaient un traitement régulier et efficace, mais ce procédé ne sera légalement plus autorisé à compter du 1er janvier 2017, ce qui répond, à juste titre, à des préoccupations écologiques et de santé publique.

…/…

Nous sommes en train d'étudier une solution pérenne avec peut-être le goudronnage des allées ce qui n'est pas envisageable en 2016 mais qui, en tout état de cause, nécessiterait d'être programmé sur plusieurs exercices compte tenu de l'investissement.

Le Site de Passelaygues

C'est un projet « ficelé » sur un plan financier puisque toutes les subventions demandées (Etat, Région et Département) ont été attribuées. Le dossier d'autorisation administrative auprès de la DDT (police de l'eau) et de la DREAL (police de l'environnement) n'est pas encore bouclé et demande plus de temps que prévu.

J'espère que nous pourrons organiser, avec la participation des techniciens en charge de ce dossier, une réunion publique avant la fin de cette année pour expliquer l'ensemble du dispositif quelque peu complexe, en souhaitant cependant que nous puissions démarrer les travaux au cours du 1er semestre 2017.

La Mutualisation des services

Toutes les Communautés de Communes sont soumises à l'obligation légale d'établir un plan de mutualisation, ce qui a été réalisé à notre échelle communautaire. Il est aujourd'hui impératif de procéder à une plus large mutualisation qui avait cependant débuté bien avant la mise en application de la loi, l'objectif premier étant d'optimiser l'utilisation du matériel et de réduire les coûts de fonctionnement.

C'est dans ce cadre que les travaux de nettoyage des bas-côtés des routes (avec l'épareuse) sont réalisés, en grande partie, à présent, par du personnel de la Commune d'AUBIN et avec du matériel de cette Commune. Nous allons nous orienter de plus en plus vers ce type de gestion qui permet notamment une économie d'échelle, mais aussi en travaillant sur bien d'autres pistes.

Le Nouveau Marché le dimanche matin

Le marché du samedi après-midi s'essouffle quelque peu mais va continuer à fonctionner car il a ses adeptes et ses habitués. Cependant, il était nécessaire de réfléchir à une autre organisation pour donner un nouvel élan. Après consultation auprès des différentes instances référentes, après information des commerçants cransacois, la commission communale des marchés a proposé, avec l'aide active de l'Office de Tourisme, le lancement d'un marché le dimanche matin et sur toute l'année.

Il a débuté le dimanche 26 juin 2016 ; il regroupe aujourd'hui une quarantaine de commerçants non sédentaires et a reçu dans l'ensemble un accueil plutôt favorable si l'on en juge par sa fréquentation encourageante.

Il convient bien évidemment d'attendre plusieurs mois avant d'établir un bilan significatif de ce nouveau marché qui nécessitera vraisemblablement des adaptations et des aménagements, dont je rappelle que le seul objectif est de toujours mieux animer notre ville.

Le Personnel Communal

Je souhaitais dire quelques mots concernant le personnel communal.

Au début du mandat, nous avons dû réduire le nombre d'agents au sein de l'équipe technique en ne renouvelant pas deux départs en retraite. Cette décision s'inscrivait dans un processus de réduction indispensable des dépenses de fonctionnement, en raison de la baisse significative de nos recettes, de l'augmentation des charges et, je le réitère, malgré les rentrées fiscales liées au Casino qui sont effectives depuis un an.

…/…

Ce n'est pas la seule source de réduction des dépenses mais elle est la plus importante. Ce n'est pas une décision facile à prendre pour une équipe municipale mais elle répond à une orientation responsable. La charge de travail n'a pas diminué mais la répartition devient différente avec notamment moins de travaux en régie. La solution n'est idéale ni pour les habitants, ni pour les agents, ni pour les élus, mais nécessité fait loi et les restrictions budgétaires nous contraignent à des choix souvent délicats.

C'est pourquoi, il n'est pas normal que tel ou tel agent soit interpellé, parfois vivement, parce que l'herbe n'a pas été coupée ou qu'un service n'a pas encore été rendu. Le personnel communal s'en tient aux directives données par les élus qui hiérarchisent les priorités en fonction des moyens humains et financiers. Si des remarques sont à formuler ou des explications à demander, c'est donc au niveau des élus qu'elles doivent avoir lieu.

Enfin

Tous les bouleversements structurels que nous vivons, que ce soit au niveau national, régional ou local, tous les comportements nouveaux que nous rencontrons et qui génèrent une certaine agressivité et parfois des incivilités déconcertantes, tout ce climat ambiant peut être déroutant.

Cependant, il appartient à tout un chacun, à son niveau, d'être vigilant, de reconsidérer parfois ses réflexes et ses exigences pour tenir compte des réalités économiques, financières auxquelles nous sommes confrontés.

Vos élus font le maximum pour que la Commune de CRANSAC reste une cité thermale agréable et accueillante.

Ils le font avec le risque, certes, de se tromper dans les choix ou orientations qu'ils doivent nécessairement prendre, mais c'est toujours avec le souci de satisfaire à l'intérêt général.

Nous continuons à rester à votre écoute.

Nous ne pouvons pas clore ces quelques propos sans avoir une pensée à l'égard des nombreuses victimes de l'odieux attentat de NICE et des autres attentats qui ont eu lieu depuis en France et au-delà de nos frontières. Elles sont les victimes de la barbarie et de l'intolérance.

Au nom de nous toutes et tous, nous adressons aux familles de ces victimes qui sont dans une immense douleur, notre profonde compassion et tout notre soutien,

Michel RAFFI,

Maire de CRANSAC-les-THERMES

Infos pratiques

- Mairie :
  - Horaires : semaine 8h30 – 12h ; 13h30 – 17h30 - samedi 9h – 12h
  - Téléphone : 05 65 63 03 55
  - Courriel : cransac@wanadoo.fr
  - Permanences à la Mairie : ADAR (aide à domicile) les 2ème jeudi du mois de 14h à 16h.
  - École maternelle Jacques Prévert : 05 65 63 02 41
  - École primaire Emile Zola **:** 05 65 63 02 78
  - Collège Jean Jaurès : 05 65 63 01 51

- Médecin de garde : 39 66
- Pharmacie de garde : appeler le commissariat au 05 65 43 88 00

ZOOM

Changement de propriétaires

Succession familiale au Tabac Presse, 33 rue Anatole France, 05 65 63 19 66 - Reprise par David ROMERO

Reprise du café des sports par Chantal PEREZ, avenue Jean Jaurès

Parmi les travaux réalisés par la Commune

LA CHAUDIERE A NOYAUX

La société ANDROS de Biars sur Cère nous fournira moins de noyaux de fruits suite à une réorganisation interne. Plusieurs choix ont été étudiés : poursuivre avec des noyaux ou changer de combustible comme les plaquettes de bois. Les essais techniques menés en fin d'hiver avec des brisures de noyaux ont été concluants. Présentant le meilleur ratio prix/énergie restituée, le choix final s'est porté sur ces brisures. Nous ne devrions donc pas manquer de combustibles pour le prochain hiver, d'autant que d'autres fournisseurs de noyaux (prunes notamment) ont été contactés et vont procéder à des livraisons.

NETTOYAGE DES PAVES

Un nettoyage haute pression a débuté au printemps sur les pavés autour de la mairie. Cette opération sera poursuivie dès que possible sur le pourtour de la salle d'accueil ainsi que dans l'avenue Jean Jaurès.

Les travaux réalisés par des délégataires:

Réfection des routes:

Un contrat avec une entreprise locale a été signé pour la réfection de certaines routes de notre commune. Les travaux ont débuté par les routes des Thermes, des Issards et de la Richardie. Seront ensuite réalisés les quartiers d'Auffet, la Pélonie, la cité du Jurgail, le virage avenue Pasteur et les Treilloux.

Tonte des bas-côtés:

A partir de cette année, le fauchage des bas-côtés des routes est prévu en mutualisant nos moyens avec le personnel et le matériel de la commune d'Aubin. Une convention de deux passages a été conclue, l'un au printemps et l'autre en automne.

Infos Mairie

PERMIS SCOLAIRE

Cette année, les Orteils au Soleil ont mis en place pour le périscolaire un système de permis à points sanctionnant le comportement des enfants. Le principe était de gagner ou perdre des points en fonction de l'attitude vis-à-vis des camarades et des adultes. Les enfants se sont pris au jeu et ont très vite adopté une conduite plus exemplaire. Les 11 enfants ayant acquis le plus de points ont été récompensés lors de la remise des prix qui s'est déroulé le vendredi 24 juin à l'école Émile Zola. Beaucoup d'émotions et de fierté dégagées par notre jeune public.
L'évènement a ensuite était suivi d'un goûter.

PPRM:

Lundi 27 juin s'est tenue dans la salle de Conférences de la salle d'Accueil de Cransac une réunion d'information publique pour les communes d'Aubin, Auzits et Cransac sur le Plan de Prévention des Risques Miniers (PPRM). Une deuxième réunion publique aura lieu à l'automne 2016 avec plus d'informations détaillées.

FUSION Communautés de communes (Bassin Decazeville-Aubin et Vallée du Lot)

Cette nouvelle communauté de communes verra le jour le 1er janvier 2017. Ensemble, nous allons nous appuyer sur les compétences reconnues d'intérêt communautaire, en vue de réaliser des projets profitables à l'ensemble du nouveau territoire pour le rendre plus attractif et plus fort.

Horaires de La Poste:

La Poste modifie ses horaires d'ouverture. Désormais, l'établissement de Cransac est ouvert du mardi au vendredi de 13h30 à16h40 (fermeture le lundi et le samedi).

Des nouvelles du pôle culturel et touristique, l'Envol : OT - Musée - Camping

OFFICE DE TOURISME

L'espace extérieur de l'Envol a été équipé de deux bancs et d'une table pour profiter de la belle saison mais aussi de la connexion WI-FI gratuite. Ces bancs et cette table serviront de modèles pour l'ensemble du mobilier urbain qui sera changé, notamment dans le parc thermal. La fabrication à partir de ces modèles sera assurée par l'atelier de l'IME de CRANSAC.

Dans ce même esprit, le partenariat avec l'IME se manifeste également avec les travaux de tonte des espaces verts du mini-golf ainsi que la taille de la haie.

A noter également que l'accès à l'OT pour les Personnes à Mobilité Réduite a été réalisé par les employés des services techniques. Le trottoir a été supprimé pour permettre l'accès aux véhicules des PMR devant le bâtiment et une dalle béton a été coulée à l'arrière de l'office permettant de pénétrer facilement dans l'établissement.

Le rendez-vous de l'acacia proposé le samedi 21 mai sur le marché a connu un vif succès.

Les beignets fabriqués sur place ont été fort appréciés.

Les animations

Nos marchés:

A partir de cette année, le marché du samedi après-midi est suivi d'un marché le dimanche matin ouvert de 8h à 12h30. Ces marchés offrent un lieu de rencontres et d'échanges entre cransacois, habitants du bassin, curistes et touristes, une animation de plus dans le cœur de la ville.

N'oublions pas non plus les marchés de producteurs du mardi soir qui se déroulent dans le parc thermal tous les 15 jours, moments agréables dans un cadre de verdure. Dates prochaines : 26 juillet, 09 et 23 août, 06 et 20 septembre.

Nos fêtes:

Festival Folklorique International du Rouergue : samedi 13 Août à 21h au gymnase de Cransac (Découverte des coutumes et traditions de troupes venues du Canada et de la Lettonie).

Le Casino: concert d'été gratuit en plein air avec "Référence 80", le jeudi 18 Août sur le parking du Gymnase à 21 heures.

Fête Votive: samedi 27 et dimanche 28 Août. Concours de pétanque en doublette le samedi à 14h et à 19h, cochon à la broche avant le concert du groupe "Les Ennuis Commencent" suivi du feu d'artifices à 23h.
Dimanche, exposition de voitures anciennes toute la journée et à 11h45, dépôt d'une gerbe au monument aux morts. A 15h, grand quine d'été à la salle d'accueil. Ce week-end festif est organisé par la nouvelle équipe "Le Comité d'Animation Cransacois" à qui nous souhaitons pleine réussite.

Autres Rendez-vous:

Récital Ferrat / Reggiani	Samedi 10 Septembre - salle d'accueil 21 h
Les Journées Européennes du Patrimoine	Samedi 17 et Dimanche 18 Septembre
10 ème édition du Rallye des Thermes	Samedi 24 et Dimanche 25 Septembre
Concert « Mes Années Sardou »	Samedi 29 Octobre – salle d'accueil 21 h

Concours fleurissement:

Nous organisons une nouvelle fois le concours de fleurissement des balcons et jardins au cœur de Cransac cet été. Un jury passera et réalisera des photos de vos balcons et terrasses. Le fleurissement, un passe-temps agréable et excellent pour le moral…

Les échos de l'Établissement Thermal

L'établissement thermal est le premier employeur sur la commune avec 58 salariés. Cette année la barre des 5000 curistes sera franchie, ce qui représente une augmentation de clientèle de 65% en 7 ans.
Durant les 3 mois habituels de fermeture de l'établissement, des travaux d'un montant de 1,2 million d'euros ont été réalisés. Tout le traitement de l'air et la sécurité incendie ont été entièrement réaménagés ainsi que les parois en bois des cabines de soins.

Autres informations :

Information plan Canicule :

Dans le cadre du plan canicule, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de la Mairie de CRANSAC a mis en place un registre sur lequel les personnes dites fragiles, de par leur âge ou leur handicap et qui le souhaitent, peuvent s'inscrire. Les informations recueillies sont confidentielles. Il s'agit d'une démarche volontaire. C'est pourquoi il appartient aux personnes concernées de se faire connaître. L'inscription peut également être effectuée par un tiers: parents, voisins, médecins, infirmier(e)s, aide-ménagères etc…
D'autre part, les familles, les proches ou les voisins peuvent signaler au service toute personne dépendante qui serait en danger.
L'inscription peut avoir lieu par téléphone au 05.65.63.03.55 ou en se présentant au Secrétariat de la Mairie.
Pour plus d'informations, "Canicule info service" au 0 800 06 66 66. En cas d'urgence, appelez les secours en composant le 15 (SAMU) ou le 18 (Pompiers).

Information CCAS:

Le service prestataire d'aide et d'accompagnement à domicile (S.A.A.D.) du C.C.A.S. d'Aubin, met à disposition du personnel compétent pour aider les cransacois qui rencontrent des difficultés dans la réalisation de certaines tâches de la vie courante : entretien du logement, du linge, l'accompagnement aux courses, la préparation des repas et l'aide aux tâches administratives simples... et ce, du lundi au dimanche de 8h à 20h.
Ainsi toute personne qui souhaite bénéficier d'une aide momentanée ou durable, peut s'adresser au C.C.A.S. qui **guide, oriente et conseille** dans la mise en œuvre des interventions d'une aide à domicile, afin de proposer une solution qui corresponde réellement aux habitudes de vie, aux attentes et aux besoins de chacun.
Le S.A.A.D. sur la commune de Cransac, c'est 26 usagers pour 5 175 heures d'intervention réalisées en 2015. Les usagers du secteur de Cransac représentent environ 20% de l'activité du service.
Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à joindre le service au 05.65.63.78.55 ou par courriel : ccasaubin-mairie@orange.fr

Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage. (Jean de la Fontaine)